



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY**

DEL2026/35

Date d'envoi de la convocation : 16 avril 2026  
Date d'affichage de la convocation : 16 avril 2026

**Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, jeudi 23 avril 2026, sous la présidence de Madame le Maire – Valérie GIRAUD, en application de l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

*Présents :* Mme GIRAUD, M. ROUVIER, Mme LAMY, M. DURAND, Mme SAVIN, M. HELOIRE, Mme SALAZAR, M GUGLIERMINA, Mme PIN, M. LEGAL, Mme ROCHE, M. MICHAUD, Mme MONNIER, M. RANEBI, M ANDRZEJEWSKI, M. BERAUD, Mme PERRIER-GROS-CLAUDE, M. TERRIER, Mme LEBRETON, M. MADER, Mme BONY, M. TOUZOT, M. LECLERC, Mme BURLET-GIROUD.

*Absents excusés ayant donné procuration :* Mme BERTHIER, pouvoir à M. ROUVIER ; Madame LETINOIS, pouvoir à Mme LAMY ; M. AUDOUIN, pouvoir à M. DURAND ; Mme COTE, pouvoir à M. MADER ; M. BARRET, pouvoir à M. LECLERC.

*Absent :*  
*excusé*

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 24

Représentés : 5

**Votants : 29**

Absents : 0

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Madame Nadine PIN est désignée comme secrétaire de séance.**

### **Election des délégués à la Mission Locale**

Rapporteur : Madame Germaine LAMY

La commune de Genay étant adhérente de la Mission Locale Plateau Nord - Val de Saône, elle doit procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

La Mission Locale Plateau Nord Val de Saône accueille les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un soutien ou tout simplement d'un conseil. Le conseiller accompagne le jeune dans l'élaboration de son projet et sur les différents moyens de le réaliser en s'appuyant sur ses compétences et celles des partenaires de la Mission Locale.

**Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour ces nominations**

VOTE	Pour	29	
	Abstention	0	
	Contre	0	
<i>Adopté à l'unanimité</i>			

**Il est constaté qu'à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de ne pas procéder au vote à bulletin secret.**

- Pour le délégué titulaire, **Valérie GIRAUD** dépose sa candidature. Aucune autre candidature ne se fait connaître.
- Pour le délégué suppléant, **Marie-France ROCHE** dépose sa candidature. Aucune autre candidature ne se fait connaître.

**Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir décider de :**

- **DESIGNER** les représentants auprès de la Mission Locale Plateau Nord Val de Saône, **de la manière suivante :**
  - 1 délégué titulaire : **Valérie GIRAUD**
  - 1 délégué suppléant : **Marie-France ROCHE**

VOTE	Pour	29	
	Abstention	0	
	Contre	0	
<i>Adopté à l'unanimité</i>			

**La Secrétaire,**



**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire, Valérie GIRAUD**



Acte certifié exécutoire après  
 - transmission en Préfecture le 28 avril 2026  
 - publication sur le site internet de la Ville le 28 avril 2026